

L'aménagement d'épreuves aux examens

Cela concerne les candidats qui présentent, au moment des épreuves, un handicap tel que le définit l'article L. 114 du code de l'action sociale et des familles (Loi 2005-102 du 11 février 2005). Toute personne présentant un handicap et candidate à un examen, est fondée à déposer une demande d'aménagement des épreuves de l'examen qu'elle souhaite présenter.

La MDPH compétente est celle du département de l'établissement où est scolarisé l'élève. Les dispositions peuvent concerner les épreuves écrites, orales et pratiques des examens, que celles-ci se déroulent sous la forme d'épreuves ponctuelles terminales ou de contrôle en cours de formation.

Les types d'aménagements autorisés :

- Les conditions de déroulement des épreuves, de nature à leur permettre de bénéficier des conditions matérielles, des aides techniques, des aides humaines appropriées à leur situation.
- Une majoration du temps imparti pour une ou plusieurs épreuves, qui ne peut excéder le tiers du temps normalement prévu pour chacune d'elles.
- La conservation, durant 5 ans, des notes des épreuves ou des unités obtenues à l'un des examens mentionnés à l'article D 815-2, ainsi que le bénéfice d'acquis obtenus dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience, le cas échéant.
- L'étalement sur plusieurs sessions du passage des épreuves de l'un des examens mentionnés à l'article D.815 -2.
- Des adaptations d'épreuves ou des dispenses d'épreuves, rendues nécessaires par certaines situations de handicap, dans les conditions prévues par arrêté du ministre chargé de l'agriculture.

Pour aller plus loin

La note de service DGER/SDPFE/2018-327 du 24 Avril 2018 relative aux aménagements d'épreuves d'examens pour les candidats en situation de handicap :

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2018-327>

Les aides techniques

Associées aux aides humaines, les aides techniques contribuent à l'autonomie et à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap. Dans les apprentissages, les outils informatiques et les logiciels généraux ou spécifiques vont constituer des aides indispensables pour les apprenants.

Comme pour les aides humaines, les notifications de la MDPH sont exécutoires pour l'établissement d'inscription de l'élève concerné. Cependant dans l'état actuel de la réglementation, la propriété des matériels pédagogiques adaptés (MPA) reste à l'Etat. Une convention de prêt de matériel pédagogique adapté avec retour à domicile doit donc être obligatoirement établie entre la famille et l'établissement.

Quelques exemples d'aides techniques pour la compensation ou la remédiation dans les apprentissages

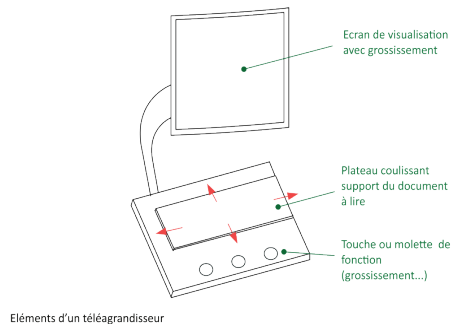
• Déficience visuelle

Afin d'adapter les textes pour les déficients visuels, il faut faire l'acquisition de formats de fichiers numériques de type « Daisy » (Digital Accessible Information System). Ce format permet de sonoriser les textes et de structurer le document pour faciliter la navigation (donner des repères sur les images, les parties du texte...).

Le format « Epub » est un autre format qui va permettre le transfert en braille comme l'adaptation en gros caractères. Il peut aussi être transformé en fichier audio.

Les logiciels de synthèse vocale : permettent de créer une sonorisation informatique à partir d'un fichier numérique texte. L'apport de la synthèse vocale pour les élèves en situation de handicap est fondamental. Ces synthèses peuvent être en plusieurs langues. On peut aussi paramétrer la vitesse de lecture. Elles peuvent aussi être intégrées à certaines liseuses ou à des sites internet.

Il existe aussi des outils informatiques, comme des loupes ou des téléagrandisseurs.



Pour aller plus loin

Le site de l'Observatoire des ressources numériques adaptées (ORNA INS HEA) <http://www.inshea.fr> (onglet ressources/ orna)

Fiche sur les téléagrandisseurs sur le site l'école pour tous :

<http://www.ecolepourtous.education.fr/pour-enseigner/lire/deficience-visuelle/teleagrandisseur.html>

• Déficience auditive

La mise en accessibilité prendra en compte la problématique de l'accès à l'information sonore et aux contenus de communication par la parole (adaptables ou transposables dans le registre visuel...)

- Pour les personnes ayant la capacité de comprendre la parole :

La prothèse auditive (contour d'oreille et intra auriculaire), le casque amplificateur de voix, le système haute fréquence (HF) : directement relié à la prothèse auditive (sans fil), boucle magnétique (fixe ou portable), amplificateur relié à un téléphone standard.

- Pour les personnes sourdes ou malentendantes sévères :

Des supports comme les ardoises effaçables (pour noter les mots, s'expliquer en direct), les vidéoprojecteurs, les logiciels de correction orthographique et syntaxique (pour les sourds utilisant la langue des signes, les difficultés en français sont souvent importantes car leur langue est structurée de façon différente), et de transformation des signaux sonores en signaux lumineux ou vibratoires (flashes lumineux, gyrophares).

Le professeur peut aussi utiliser la reconnaissance vocale qui va produire un écrit à l'écran presque simultanément. Il faudra aussi penser au sous-titrage des vidéos pédagogiques.

Pour aller plus loin

Le site Eduscol propose une série de guides à destination des enseignants dont un guide « Scolariser les élèves sourds ou malentendants »

<http://eduscol.education.fr/cid48512/guides-pour-les-enseignants.html>

- **Handicap mental – Déficience intellectuelle**

Les outils présentés pour les autres troubles ou handicap peuvent être utilisés pour aider au repérage dans le temps et dans l'espace, organiser sa pensée, anticiper et planifier, mémoriser (synthèse vocale, livre audio, carte mentale...)

Il faut particulièrement prendre en compte l'adaptation des supports pour faciliter la compréhension :

- Utiliser le FALC : Facile à lire et à comprendre. Langage universel qui permet l'accès à la compréhension des personnes avec un handicap mental, promu depuis 2009 par l'Europe. Ce langage peut également faciliter la lecture de personnes dyslexiques, malvoyantes mais aussi de personnes étrangères maîtrisant mal une langue ou illettrées.
- Utiliser des pictogrammes et des images et décomposer toutes les activités pour éviter la double tâche et pour pallier aux problèmes de mémorisation (cf. Logigramme)

Pour aller plus loin

Site de l'UNAPEI concernant les règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre :

http://www.unapei.org/IMG/pdf/Guide_ReglesFacileAlire.pdf

e-Falc livre blanc, document proposant un ensemble de solutions innovantes pour diffuser le langage Facile à Lire et à Comprendre :

http://com-access.fr/wp-content/uploads/FALC/livre-blanc-e-falc_accessible.pdf

Un exemple de sélection de livres répondant aux critères FALC :

https://www.livrelecturebretagne.fr/wp-content/uploads/2014/03/Livret_kit_facile_lire.pdf

Pour aller plus loin sur les aides techniques pour la compensation, l'adaptation et la remédiation :

Benoit H., Sagot J., « L'apport des aides techniques à la scolarisation des élèves handicapés » in

La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation, n°43, 2008 :

http://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/downloads/fichiers-fiche-produits/nras43benoit_sagot.pdf

- **Les troubles du spectre autistique (TSA)**

Ils regroupent un ensemble de perturbations du développement et touchent principalement les interactions sociales.

Les élèves présentant des troubles envahissants du développement (TED) montrent souvent – comme la plupart des enfants – un intérêt soutenu pour l'ordinateur et les activités informatisées. Pour les élèves souffrant du spectre autistique, l'ordinateur présente un certain nombre d'atouts, notamment parce qu'il est neutre et prévisible. De nombreux logiciels utilisés pour les « Dys » peuvent être adaptés pour les apprenants avec TSA, comme les outils de repérage dans l'espace et dans le temps.

L'importance des supports visuels pour l'aide à la communication : consignes visuelles pour permettre à la personne autiste de participer à la vie quotidienne. Comme exemples on peut citer : le pocket PC équipé du logiciel ISE qui permet la sélection d'icônes et pictogrammes ; BoardMaker qui comprend trois mille symboles de communication ; Bitsboard (pour Ipad), application gratuite ; AraWord qui transforme du texte en pictogrammes... Pour pallier à l'imprévisibilité qui peut perturber les apprenants TSA (les choses doivent avoir un temps et une place prédéfinis pour ainsi créer un sentiment de sécurité), les agendas graphiques, les outils graphiques de décomposition du temps de la journée ou de la semaine peuvent permettre de créer des repères stables à l'exemple d'AutiPlan, agenda de l'ENT à individualiser (Cf. Fiche-action Legta de Ondes).

Pour aller plus loin

Site de l'INS HEA, recueil des applications pour tablettes numériques adaptées aux élèves TSA :

http://classetice.fr/IMG/pdf/tablette_autismev7.pdf

Autre ressource de l'INS HEA – ORNA : <http://inshea.fr> (Onglet Ressource/ Orna)

• Les troubles « Dys »

Ce sont les troubles spécifiques du langage oral et écrit et des apprentissages : dysphasie, dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dysgraphie, dyspraxie.

Ces troubles ont une influence sur les habiletés de base : lire, écrire, calculer, s'organiser...

Dans le cadre pédagogique, la mise en accessibilité des supports de cours ou d'évaluation constitue souvent la clé d'entrée dans les apprentissages. Quelques règles d'accessibilité simples peuvent être appliquées pour adapter les documents pour tous les élèves sans distinction. On parlera alors d'accessibilité universelle : « la conception universelle est une stratégie qui vise à concevoir et à composer différents produits et environnements qui soient, autant que faire se peut et de la manière la plus indépendante et naturelle possible, accessibles, compréhensibles et utilisables par tous, sans devoir recourir à des solutions nécessitant une adaptation ou une conception spéciale » (Ginnerup S., 2009).

Plusieurs applications permettent de créer des profils adaptés pour remédier aux difficultés de lecture des « Dys » et pour les aider à se repérer dans les documents. Elles intègrent des polices et des environnements adaptés par exemple l'écartement entre les mots, interlignes, les syllabes colorées... (Dysvocal, Lirecouleur, le ruban word du cartable fantastique...).

Les supports et les outils utilisés pour les déficients visuels vont souvent être utilisés pour compenser les difficultés des « Dys », notamment la synthèse vocale. Elle va permettre de lire tous les textes à l'écran. En fonction des applications utilisées, on pourra aussi transformer les textes à l'écran en enregistrements au format MP3 (Dysvocal, VoxOoFox, Lire couleur).

Dans le même registre, pour compenser les difficultés des personnes « empêchées de lire », de nombreux éditeurs proposent des ouvrages pour les enfants et les adultes : les livres numériques et audio. Ce sont des supports indispensables pour accéder à la culture dès la petite enfance.

Dans les centres de documentation et d'information (CDI) des établissements scolaires, il apparaît très important de travailler en lien avec les enseignants de français qui vont proposer des œuvres intégrales (liste d'ouvrages à lire) pour faire des acquisitions de livres audio quand ils existent.

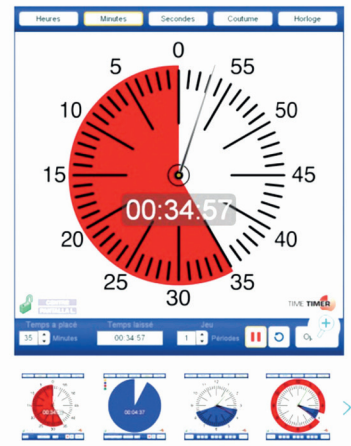
Pour les « Dys » qui rencontrent des difficultés à l'écrit, en raison d'une dyspraxie ou d'une dysgraphie, le recours à l'outil informatique va constituer une aide à l'écriture (ordinateur, tablette, smartphone...). L'outil informatique libère le scripteur de certains actes moteurs de l'écriture manuscrite, lui laissant, à cette phase du travail, la possibilité de se concentrer sur d'autres aspects de la production.

Les applications de reconnaissance vocale permettent de dicter un texte à l'ordinateur. C'est une manière, notamment, de compenser les difficultés orthographiques et de praxies (Dysvocal, Dragon naturally spaking, Logilexie...).

D'autres applications permettent d'intégrer des caractères spéciaux, de réaliser des tracés ou de poser des opérations (Le cartable fantastique, Trousse Géo Tracé INS HEA, Geogebra...).

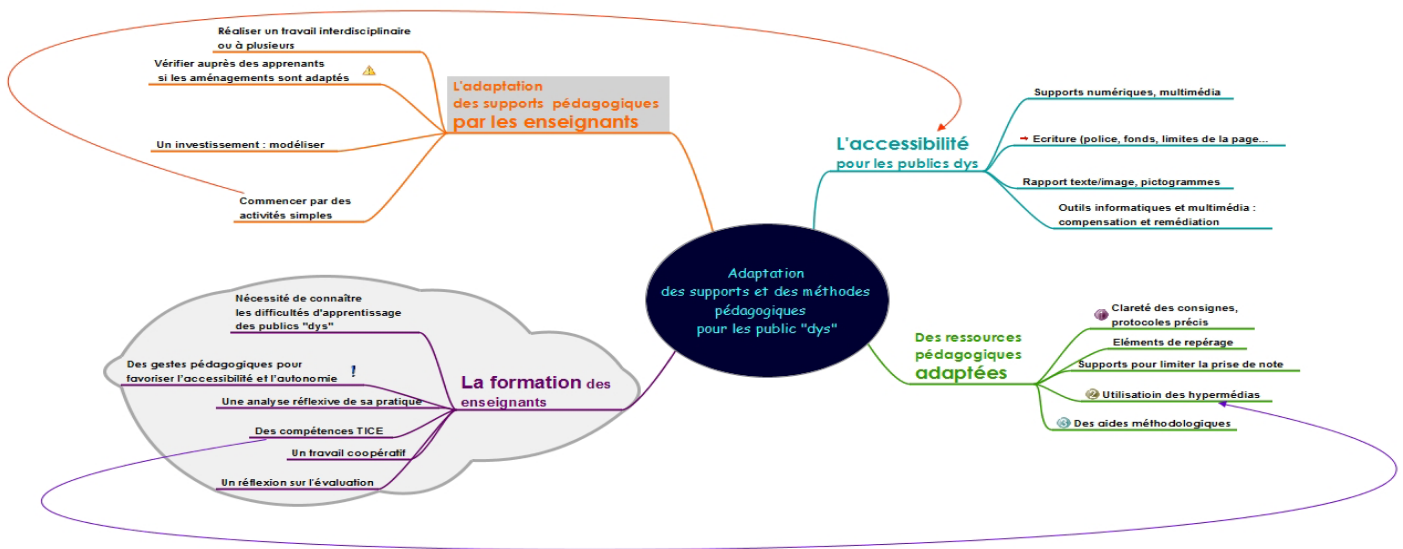
L'application ADELE (Aide aux personnes « Dys » pour l'Écriture et la Lecture en Entreprise) qui intègre une sonorisation des textes à l'écran et un système de marquage des textes, via un surlignage à l'écran, va faciliter le repérage des informations et leur extraction dans un texte.

Toutes les personnes « Dys » manquent de repères dans l'espace et dans le temps. Elles ont besoin de consolidation pour structurer leurs idées. Leur mémoire, de travail ou à long terme, est souvent déficitaire. Pour le repérage dans le temps, il existe des applications comme Time Timer ou Visual Timer Ipad, par exemple, qui permettent de visualiser la décomposition de l'heure.



Ces outils peuvent aussi intégrer des stimuli sonores.

Pour ces publics, les cartes mentales (conceptuelles, heuristiques) peuvent constituer une aide indispensable dans ces domaines. Elles permettent d'obtenir une image de la structure d'un concept et des idées qui lui sont associées de manière schématique et en utilisant de simples mots-clés ou des images. Il existe des logiciels gratuits et aisés à prendre en main : free mind, Xmind, free plane.



Quelques règles d'accessibilité universelle

- **Choisir des polices accessibles sans empattements :**

Eviter pour cela la police Times New Roman

Choisir plutôt Arial, Verdana, Tahoma, Comic Sans MS, ou Century Gothic. On peut aussi télécharger gratuitement la police OpenDyslexic conçue spécialement pour les publics Dys.

- **Eviter la justification et le centrage des textes**

Le décrochage en fin de ligne permet de créer des repères dans le texte et évitera ainsi aux « Dys » de se tromper de ligne. La justification crée des espacements non réguliers entre les mots qui peuvent gêner certains lecteurs.

- **Eviter l'utilisation de l'italique.**

- **Eviter le soulignement** qui, comme l'italique, a un effet « myopisant », préférer le surlignement, en utilisant des teintes contrastées qui mettent en valeur le texte (vérifier les contrastes lors de l'impression en noir et blanc).

- **Ne pas écrire en majuscules**

- **Utiliser un interligne suffisant :**

1.5, ou 2 s'il doit y avoir de la prise de note dans le texte.

- **Choisir la taille des polices :**

12 pour le Corps du texte.

- **Utiliser l'écriture en colonne** pour les textes longs. Cela permet de mettre moins de mots par ligne et par conséquent faciliter la lecture pour des publics qui ont une faible fluence en lecture (capacité à lire de façon fluide en mettant de la compréhension sur le texte). Penser à séparer les colonnes par une ligne.

- **Utiliser des fonds colorés** pour rythmer les espaces d'un tableau et faciliter la lecture en ligne ou en colonne.

- **Utiliser une numérotation simple** : éviter les chiffres romains et les suites compliquées comme 1 - 12. 2.

- **Préférer les puces et les numéros en chiffres arabes.**

- **Utiliser des pictogrammes** en les proposant en début d'année aux élèves, puis en les conservant pour les différentes activités.

- **Créer des en-têtes** en spécifiant, la discipline, le titre du cours, le chapitre, le nom de l'enseignant... pour faciliter le rangement.

Pour aller plus loin

Le site réalisé conjointement par l'association d'adultes et d'enfants dyslexiques de Midi-Pyrénées (APEDYS), le pôle ASH31 et le groupe TICE31 à partir duquel vous pouvez effectuer le téléchargement des applications présentées dans ce chapitre :

<https://edu1d.ac-toulouse.fr/politique-educative-31/numerique-difficultes-ta/category/ecriture/>

INS HEA – ORNA

<http://www.inshea.fr/fr/content/tsla-les-troubles-specifiques-du-langage-et-des-apprentissages>

Branciard L., Outils informatiques et multimédia adaptés pour des élèves souffrant de troubles spécifiques du langage oral, écrit et des apprentissages : de la compensation à la remédiation.

ENFA : <http://www.apedysmidip.fr/images/etudeinfomultimedialb-1.pdf>

Branciard L., Des livres pour les Dys. APEDYS, 2016 :

http://www.mhb7.info/mots_bleus/wp-content/uploads/2017/08/Des_Livres_pour_les_Dys_2016.pdf

Mazeau, M. & Le Lostec, C., Permettre ou faciliter la scolarité grâce à l'ordinateur.

Guides pratiques de ladapt, Pantin, 2005. <http://www.ladapt.net>

Logigramme TP

Préparation d'une pâte brisée

